

DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

Arrondissement de Largentière

MAIRIE
DE
PAYZAC

07230

Les comptes rendus des conseils municipaux
sont disponibles sur le site
de la communauté de communes
sur la page de Payzac :
www.pays-beaumedroble.com

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 08 JUNI 2021

Téléphone : 04.75.39.47.46
Télécopie : 04.75.36.21.37
Mail : mairiepayzac@orange.fr

Présents :

COULANGE François, DUCLOUX Sébastien, EL BAZAZI Omar, ESPERANDIEU Anne, FURIC Brigitte, GAIO Christine, LEYRIS Françoise, MOUTET Nathalie, ROCHE Julien (arrivé à 20h45), GRANCIER Charlotte, AUBERT Julien, ROGIER Olivier.

Absents Excusés :

PEILLEX Jean-François, procuration à LEYRIS Françoise
ADAM Gilles, procuration à EL BAZAZI Omar
MATHON Elodie

Secrétaire de séance : Madame LEYRIS Françoise

Ouverture de la séance : 20h30.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 13 avril 2021

Pour : 13 Abstention : 0 Contre : 0

Demande d'ajout de 3 délibérations :

- Sollicitation d'une subvention de soutien au déneigement
- Décision modificative
- Accord-cadre pour le marché de voirie

Pour : 13 Abstention : 0 Contre : 0

Création à compter du 1^{er} septembre 2021 d'un emploi permanent d'adjoint territorial d'animation relevant de la catégorie hiérarchique C temps non complet pour une durée hebdomadaire annualisée de 22 heures 03 minutes :

Pour : 13 Abstention : 0 Contre : 0

Décision modificative n° 1 au budget principal :

le Maire expose au le conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

1641	Emprunt		+360.00 €
021	Virement de la section de fonctionnement		+360.00 €
66111	Intérêt emprunt		-360.00 €
023	Virement à la section d'investissement		+ 360.00 €
TOTAL :			

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Décision modificative n° 2 au budget principal :

Le Maire expose au le conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

OPERATION D'ORDRE			
2132	Dépense d'investissement 041		2 350.00 €
2031	Recette d'investissement 041		2 350.00 €
TOTAL :			0

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Sollicitation d'une subvention de soutien au déneigement des voiries communales – campagne hivernale 2020 / 2021 :

Le maire présente à l'assemblée la possibilité de solliciter une subvention de soutien au déneigement des voiries communales pour la campagne hivernale 2020 /2021 auprès du département de l'Ardèche.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Attribution accord-cadre a bons de commande pour travaux de voirie communale – groupement de commande Payzac / Fauçères / st Genest de Beauzon :

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la procédure d'appel d'offres concernant l'accord-cadre pour travaux de voirie ;

Il précise que la commission d'appel d'offres s'est réunie en mairie de Payzac (coordonnateur du groupement) le 02 juin 2021, afin de choisir l'entreprise répondant aux critères fixés par le règlement de la consultation.

Il précise que deux offres ont été reçues.

Le conseil municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

Décide de retenir le groupement LAUPIE / SATP pour un montant de 225 578.50 euros HT, soit 270 694.20 euros TTC

Autorise le Maire ou un adjoint à signer la proposition de prix ainsi que toutes les pièces afférentes au marché.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Fin de la réunion 22H00

Le Maire
F. COULANGE

